

Notes historiques et archéologiques sur les communes du canton > Bouillancourt

On peut arriver à ce village, situé à 7 kil. N.O. de Montdidier, par le chemin de fer de Montdidier à Amiens : Bouillancourt est bâti sur la rive gauche de la rivière des Doms. On suit une charmante vallée. Les collines qui la bordent sur la rive droite sont couvertes de plantations de sapins et font songer aux frais ombrages des Vosges : on trouve les jardinages si bien soignés des maraîchers : on dépasse les premières tourbières de la vallée à Gratibus et l'on arrive à Bouillancourt. Un moulin est à l'entrée du village : on traverse le pont et l'on se trouve dans la principale rue de Bouillancourt, laquelle s'étend le long de la rivière.

A peu de distance, à un carrefour, on rencontre un vieux calvaire en calcaire dur : le fut de la colonne est un beau monolithe de 2m70. Il sort d'un large socle carré de même matière : la chapiteau est orné de feuillages. La croix de pierre qui le surmonte offre un particularité assez curieuse : d'un côté le Christ en croix ; sur l'autre face opposée, debout et adossée à l'instrument du supplice est la Vierge. Stabat Mater. Du sommet de la croix à la base du socle ce monument mesure 3m90.

Un peu plus haut, dans la rue dite de St Sauveur, se trouve une antique chapelle de même nom : nous en reparlerons plus loin.

La population est essentiellement agricole : elle est en décroissance. Le village qui à la fin du siècle dernier comptait 326 habitants n'en a plus aujourd'hui que 184. La superficie du territoire est de 359 hectares.

A part Bolencuria que donne le P. Daire, le nom du village n'a subi que des changements de peu d'importance, comme Bouillencourt, Boillancourt. Bouillancourt ressortissait jadis au bailliage et à la prévôté de Montdidier : la paroisse a appartenu pendant un certain temps au doyenné de Davenescourt.

La seigneurie de cette terre paraît avoir appartenu d'abord à des seigneurs du même nom. Dès 1184, on trouve le nom d'Odon de Bouillancourt, chevalier, et d'Elizabeth son épouse pour qui un obit fut fondé dans l'église cathédrale d'Amiens : un de leurs fils, nommé Gauthier était chanoine de cette même église : il mourut en 1225 (Nécrologie de l'Eg. d'Am.). Le nécrologue de l'Eglise d'Amiens parle encore d'un Thibault de Bouillancourt : il devait être de la même famille. Obitus verier veri Theobaldi de Bouillencourt archid. am. in cujus annivers. pratum altaris de Castello juxta morolum dividetur (Mem. de la Suc XXVIII p.382).

Raoul de Bouillancourt, fils aîné d'Odon, parut comme témoin dans une enquête faite en 1202 relativement aux droits du roi sur la forêt de Méry.

Son fils, Raoul II du nom se rendit en 1276 à Tours pour la semonce passée par Philippe Le Hardi. On sait que la semonce était l'injonction que recevait un vassal de se trouver en armes dans un lieu désigné, afin d'être prêt à servir son seigneur ou simplement pour une inspection d'armes, comme dans le cas présent.

A partir du XIV^e siècle, la seigneurie appartient à l'illustre famille de Mailly (Voir Mailly et ses seigneurs de Gosselin). Dans un aveu du 5 juin 1367, Colart de Mailly, chevalier, s'intitule sire de Bouillancourt et déclare tenir la maison et ville de Bouillancourt. Il était fils de Gilles VI de Mailly et de Marie de Coucy. Colart mourut à Azincourt (1415). Il avait épousé sa cousine Marie de Mailly, dame d'Orsignol, fille aînée et héritier de Gilles de Mailly et de Jeanne de Billy, de qui il eut :

1e Colart, tué en même temps que son père à Azincourt. 2e Jean, tué en 1421 à la rencontre de Mons en Vimeu et 3e Jean II du nom qui hérita des biens de ses parents, sauf de l'Orsignol et de Bouillancourt, qui furent donnés à un de ses frères Hue. (V. de B. op. cité).

Ce dernier avait épousé Marie d'Athies, dame d'Andechy. Il reconnut en 1447 que le Comte d'Etampes lui avait fait remise des droits de quint et de chambellage qu'il lui devait pour mutation de la terre de Bouillancourt. En 1450, il était gouverneur de Montdidier : il avait été nommé à ce poste par le duc de Bourgogne. C'était, dit le continuateur de Monstrelet, un chevalier hardi et vaillant. Il mourut en 1470 sans laisser de postérité. La terre de Bouillancourt retourna donc à son frère Jean II : nous voyons par le préambule d'un arrêt du Parlement du 12 avril 1513 qu'il était seigneur de Mailly et des fiefs et seigneuries de Bouillancourt près Montdidier, Gratibus, Malpart etc. Après sa mort, ses biens furent partagés entre ses onze enfants . Bouillancourt échut, entre autres terres, à son fils aîné Jean III. Celui ci eut un procès contre sa sœur Marie de Mailly qui lui demanda le quint des terres dont il avait hérité ou qui lui avaient été données. Il ne vit pas la fin de son procès, que Marie continua contre ses neveux Antoine et Adrien. Un arrêt du Parlement du 12 avril 1513 lui adjugea une partie de ses demandes (Voir Hist. de la Maison de Mailly).

Antoine, l'aîné des fils de Jean III, baron et seigneur de Mailly, hérita de Bouillancourt. Il mourut en 1514. Il avait épousé Jacqueline d'Astarac (en 1508) dont il eut cinq enfants : c'est le second François qui reçut la terre et seigneurie de Bouillancourt avec celle de Pierrepont. La terre retourna par héritage à la branche aînée. En 1567, René de Mailly comparut par de l'Ecure, son procureur, à la rédaction des coutumes de Péronne comme seigneur de Mailly, Gratibus et Bouillancourt : il avait épousé en 1527, Marie de Hangard, fille du seigneur de Remaugies : il en eut huit enfants dont l'aîné fut Gilles, VIIe du nom ; il était chevalier de l'ordre du roi, seigneur de Bouillancourt, etc. Par un acte du 15 décembre 1573, passé en son château de Bouillancourt, il transigea avec François de Mailly d'Haucourt, son cousin, prenant à sa charge quelques obligations dues par ce dernier. Il avait épousé Marie de Blanchefort, dame de Mareuil et en eut deux enfants, dont l'aîné René, baron de Mailly, mourut sans alliance en 1592. Son frère François était mort en bas âge. Par la mort prématurée de ces deux enfants, la baronnie de Mailly avec les fiefs en dépendant, échut à leur cousin germain René, fils de Thibault de Mailly, lequel était seigneur de Remaugies et d'Onvillers.

De cette famille, la terre et seigneurie de Bouillancourt passa, dès le commencement du XVIIe siècle, par alliance, dans la famille de Gouffier ; Gouffier portait : d'or à trois jumelles de sable mises en fasce. En 1658, Honoré Louis de Gouffier se qualifiait Marquis de Bouillancourt. En 1707, nous trouvons Jean Alexandre de Gouffier et enfin en 1755 Joseph René, Comte de Gouffier. Vers 17., le domaine passa par achat entre les mains des Boula de Mareuil qui le possèdent encore aujourd'hui.

La terre de Bouillancourt relevait de la Salle du roi de Montdidier.

"Il y avait, dit Scellier, un château entouré de fossés ; l'apparence en est fort noble ; on n'y entre que par un pont levis. Les fossés sont remplis d'une eau très vive et sont très poissonneux". Les lieux ont bien changé d'aspect. les fossés ont été comblés. l'ancien château démoli et, sur son emplacement, on a bâti le château actuel, de très modeste apparence.

En 1636, lors de la guerre avec l'Espagne, Piccolomini s'empara des châteaux de Bouillancourt, Piennes et Mortemer et y plaça de fortes garnisons. On sait qu'après une tentative infructueuse contre Montdidier, il fut obligé de se retirer honteusement.

La même année, le 18 avril, Florent de Bracquemont, dans une sortie, rencontra près du village un parti espagnol : huit ennemis furent tués, douze faits prisonniers. De plus ils perdirent sept chevaux et deux chariots chargés de bagages.

Il y avait dans l'enclos du château une chapelle dédiée à St Nicolas. Le titulaire fut d'abord gros décimateur et il payait au curé la portion congrue. Mais il céda depuis tous les droits au Curé à la condition que celui ci dirait tous les samedi une messe pour les fondateurs. Cette chapelle était à la nomination de l'Evêque qui consentit à la réunion.

C'est le lieu de parler de la Chapelle St Sauveur, située primitivement au milieu des champs du côté d'Hargicourt. Elle appartenait au curé : elle avait le revenu de trois quartiers de terre et en plus le casuel de la fête qu'on célébrait le jour de la Ste Trinité (Le P. Daire affirme qu'on y disait la messe deux fois par an). A la fin du siècle dernier, comme l'ancienne chapelle tombait en ruines, le Seigneur Comte de Gouffier en entreprit la reconstruction. Seulement il ne la laissa pas au même emplacement ; il la rapprocha du village et la bâtit en un endroit qui porte le nom de place du Priez : c'est à l'extrémité de la rue de St Sauveur où on la voit encore.

Un bâtiment rectangulaire, percés de fenêtres étroites, écrasé sous une immense toiture que surmonte un lourd clocheton - un pignon triangulaire, protégé par un auvent comme façade, voilà la chapelle St Sauveur. A l'extérieur elle n'offre rien de curieux. L'intérieur mérite d'être visité. La chapelle est partagée en deux parties. Le sanctuaire est séparé de la partie réservée aux pèlerins par une grille en bois, formée de barreaux énormes grossièrement équarris. En haut de cette grille est un Christ fort ordinaire. mais au bas de la Croix se trouve un médaillon avec bas relief de 0,15 de large environ sur 0,10 de haut. Il renferme neuf personnages pleins de vie et de mouvement : l'artiste a représenté l'Arrestation de N.S. au jardin des Oliviers.

Quand on a passé la grille, on voit au dessus de l'autel un très vieux retable en bois sculpté. La partie du milieu un peu plus élevée que les côtés est occupée par un groupe représentant la Sainte Trinité. Dieu le Père sous le signe d'un vieillard vénérable présente son Fils cloué sur la Croix, dont il soutient les bras et sur le sommet de laquelle se trouve le St Esprit sous la forme d'une colombe. A droite et à gauche les statues des douze apôtres abrités sous un dais dont le pendant est ajouré. Ce travail n'est pas exquis sans doute, mais on y trouve cette naïveté qui caractérise les images du Moyen âge. Il doit dater, selon nous, du XIV^e siècle et a certainement appartenu à la chapelle primitive.

On pourra jeter en passant un coup d'oeil sur le tronc vraiment primitif qui se trouve adossé contre la grille et surtout sur sa fermeture : celle ci consiste en deux larges bandes de fer retenues par un verrou qui porte à l'extrémité de sa tige un énorme cadenas.

On vient encore, paraît-il, en pèlerinage à cette chapelle le jour de la Ste Trinité. On y fait bénir du pain pour les animaux et les cultivateurs de Bouillancourt et des pays voisins y amènent leurs chevaux, à qui ils font le tour de la chapelle (Renseig. du curé).

Parlons maintenant de l'église paroissiale. Le P. Daire, dans ses notes sur l'Histoire Civile et Ecclésiastique du doyenné de Davenescourt, dit ce qui suit : "Le bâtiment de l'église est ancien :

la charpente de la nef est très belle. La piscine prouve l'ancienneté du lieu". La notice est vraiment trop courte et l'église mérite mieux. Entrons donc dans quelques détails.

Ce qui frappe d'abord, c'est la tour carrée, de très bel effet, qui se trouve en avant de l'église. Cette tour est flanquée à ses angles de doubles contreforts ornés de frontons triangulaires, surmontés d'urnes d'abord et un peu plus haut d'édicules à colonnettes ; de larges cordons en saillie la divisent en cinq parties : au dessus du cinquième cordon, qui suit une large frise ornée de grecques, la tour perd un peu de sa largeur et forme comme un second étage. Un troisième étage, plus en retrait et très écrasé, nous donne la date de construction de l'église: il porte en façade le millésime de 1550. Un toit pyramidal très bas couronne l'édifice.

Sur le côté droit de la tour, une élégante tourelle ronde contient l'escalier par lequel on monte dans le clocher. Celui ci contient 3 cloches qui ont été bénites en 1828 par le curé de l'endroit.

Le portail ouvert dans la tour est en anse de panier surbaissée. Une fenêtre ogivale est placée presque immédiatement au dessus. Entrons dans l'église. La première chose qu'on remarque, ce sont les armes des de Mailly sculptées sur la clef de voûte du clocher. On retrouve ces mêmes armes sur les poutres transversales de la Nef. On sait que la seigneurie de Bouillancourt appartenait au XVI^e siècle aux de Mailly : la famille dut contribuer par ses générosités à la construction et à l'embellissement de cette église.

Des réparations peu intelligentes ont enlevé à la nef son caractère primitif : les fenêtres carrées sont du plus disgracieux effet. Ce qui est remarquable, c'est la voûte et la charpente : elle est supportée par une corniche, ornée de moulures élégantes. Des statuettes sculptées dans le goût du XVI^e siècle, quelques unes avec un art véritable, s'allongent horizontalement dans la nef et forment une décoration originale. Voici les saints qu'elles représentent. A gauche en montant vers le chœur : St Pierre, assis sur la cathedra et couronné du triségne ; St Michel armé et cuirassé terrassant le dragon ; St François d'Assise présentant ses stigmates ; St Fiacre, patron des jardiniers. Et à gauche en redescendant vers la porte d'entrée : St Jean Baptiste, présentant l'Agneau de Dieu couché sur son livre ; St Nicolas ; St Jacques de Compostelle et enfin Ste Barbe. Ces statuettes ne sont sans mérite ; nous signalons surtout celle de St Michel travaillée avec un soin particulier et celle de St Nicolas. Cette dernière porte sur sa base une inscription au dessous des enfants ressuscités, selon la légende, par l'évêque de Myre, on lit en caractère gothiques le mot enfants. Est-ce le nom de l'artiste qui a voulu signer son œuvre ? Faut-il croire qu'il s'appelait Nicolas Auxenfants ? C'est une supposition qu'on peut faire.

Une pierre tombale placée en avant du chœur porte réunis sous couronne de marquis et entourés par des entrelacs les écussons des familles de Gouffier et de Briest. L'inscription qui commence à s'effacer nous apprend que là repose dame Marguerite de Briest, Comtesse de Gouffier et qu'elle décéda en 1743. Elle était veuve de Me Jean Alexandre Pierre de Gouffier, seigneur de Bouillancourt, Gratibus, Malpart et Maresmontiers.

A remarquer dans l'église un chandelier très curieux en cuivre travaillé, placé sous le Christ de la nef. Le chandelier proprement dit se compose simplement d'une pointe pour recevoir le cierge et d'une coupe destinée à recueillir la cire fondue. Ce qui est plus curieux, c'est le support ornementé qui l'accompagne : sur un octogone ajouré, dont les sommets sont ornés de fleurons, sont placés deux losanges qui s'entrecroisent et encadrent un écusson placé en abîme. Dans les intervalles entre les deux losanges on a découpés des ornements en forme de flammes. Sur l'écusson est gravé en chef un poisson. dans le champ trois lettres gothiques mal formées, dont nous donnons la reproduction : REG (ou AFG ?). Quelle en est la signification ? C'est une énigme dont nous

n'avons pu trouver la solution. Une fleur de lys orne la pointe du bas : il semble que les deux autres angles extérieurs du losange ont eu autrefois le même ornement. Nous appelons l'attention des antiquaires sur ce chandelier : c'est une pièce rare et nous ne savons pas comment elle a pu échapper à la rapacité des vandales qui en 1793 dépouillaient les églises des objets en argent ou en cuivre, chasses, reliquaires, croix et chandeliers.

Nous devons enfin signaler les fonds baptismaux placés à gauche de l'entrée de l'église et malheureusement peu en évidence : ils sont très curieux. Voici ce qu'en dit Mr C. Enlart dans une étude sur les fonds baptismaux du Nord de la France : "La cuve de Bouillancourt figure un chapiteau sans abaqes, mais composé de deux parties dont l'inférieure est évasée et garnie de huit grandes feuilles lobées, l'une droite et rectangulaire est ornée de quatre têtes aux angles et entre elles de feuillages sur deux côtés et d'arcatures sur les deux autres". Selon lui les sarcophages antiques ayant servi de modèle plus d'une fois aux cuves baptismales, il n'y aurait rien d'étonnant que ces têtes et ces arcatures fussent imitées de motifs anciens.

Une inscription placée dans le clocher nous apprend que le 16 juillet 1782 il y eut un furieux ouragan, accompagné de grêle, qui détruisa toute la campagne, particulièrement Malpart, Grivesnes, Aubvillers, Sauvillers et autres lieux. Des pluies continuelles jusqu'au mois d'août jetèrent la désolation "dans le peuple qui implora le secours de Dieu".

En 1750, Mgr de la Mothe, Evêque d'Amiens, visita la paroisse de Bouillancourt. Mr Houvieille fit un compliment assez bien tourné ; il se trouve dans les notes manuscrites du doyen de Davenescourt.

(Ce paragraphe est barré !.)

La paroisse appartenait d'abord au doyenné de Montdidier : lorsque celui ci fut démembré, elle fut donnée au doyenné de Davenescourt et lui resta attachée jusqu'à la Révolution.

Le collateur de plein droit était l'Evêque d'Amiens. D'après le P. Daire, le patronage fut abandonné avec d'autres droits, en 1219, par Gauthier, seigneur de Heilly.

D'après la déclaration faite en 1728 (rectifiée) par le curé Me Philippe de l'Etoile les revenus s'élevaient au total de 440# 4 sols. Mr Darsy, dans son nouvel ouvrage : Le Clergé en 1789, nous apprend que les revenus avaient à la fin du siècle dernier singulièrement augmenté : ils étaient de 1.050 livres.

Scellier prétend que la cure de Bouillancourt comprenait Malpart et Gratibus : il y a environ deux cents ans, dit-il : or il rédigeait ses notes vers 1756. Depuis, ajoute-t-il, on a bâti deux églises et formé deux cures pour ces pays parce que le revenu des dîmes était insuffisant pour trois curés. "Cependant le curé de Bouillancourt, à qui le Pouillé de l'Archidiaconé attribue toute la dîme du terroir, prenant en surplus le 1/3 des grosses dîmes sur Gratibus et 20 livres avec 10 setiers d'avoine derrière les haies de Malpart, au lieu dit le champ panche à la vache et la grande lanture.

Les registres de catholicité nous en donne la suite des curés depuis 1691 jusqu'à la Révolution : en voici les noms.

- | | |
|------|---|
| 1691 | Florent Debuire. Il mourut en 1704 à l'âge de 36 ans. |
| 1704 | Louis Balin. Il fut inhumé dans le chœur de l'église. |
| 1722 | Claude Philippe Delétoille |

1744 Louis Capperonnier. Il met à la fin du registre de 1777 une note ainsi conçue : "Le Comte de Villers est seigneur du lieu ; il peut se trouver des fieffés. mais je ne les connais pas". L'intendant de Picardie avaient demandé aux curés de lui faire connaître les fiefs se trouvant sur leurs paroisses et leurs possesseurs.

1783 Firmin Lion

1791 .. Paillart. Les registres sont clos par les officiers municipaux le 31 décembre 1791.

Dans un état des mandats payés aux cy devant Prêtres et religieux, du 4 avril 1791 au 4 janvier 1792, on trouve les noms des deux derniers curés, MM Lion et Paillart, avec le titre de curé et Bouillancourt, comme lieu de leur résidence (Arch. Dép.).

Après le rétablissement du culte, Bouillancourt eut successivement pour curés :

1805 . Lion

1824 . Dufour

1828 . Coupel

1830 . Thurotte

1834 Jean-Baptiste Boyenval

1872 . Jovelet

1880 . Duhamel, en exercice.

Nous donnons la liste suivante des maires de Bouillancourt, telle qu'on nous l'a communiqué :

1792-1808 Charles Anschaire Lamarre

1808 Antoine Bertin

1835 Alexandre Maxime Cte Boula de Mareuil

1863 Alexandre Arthur Cte Boula de Mareuil de Coulombiers

1869 Maxime Cte Boula de Mareuil

1890 Charles Philibert Tonnelier

1892 Maxime Cte Boula de Mareuil (2°)

Parmi les lieux dits, nous relevons : Le Mont Grez - La Couture - Les Maillets - les Rôtis - les Perreux - le Champ St Jacques - les Crignons - le Tambour - le bois Madame - les prés St Aignan - les Tanneries, etc.